

J'APPRENDS LA MER
LES LACS ET LES RIVIERES



J'APPRENDS
★ LA MER ★

Dans le cadre de la mission « nautisme et développement durable » confiée par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, à Catherine Chabaud, le ministère du développement durable lance une campagne d'envergure nationale, intitulée « **J'apprends la mer, les lacs et les rivières** », portant sur le respect des règles de sécurité et sur la préservation de l'environnement nautique.

Cette campagne est menée en étroite collaboration avec les différents acteurs qui œuvrent dans les champs de la sécurité des loisirs nautiques et du respect de l'environnement en mer et en eau douce, afin d'amplifier les messages et sensibiliser les citoyens aux règles de sécurité et au respect de l'environnement.

Une grande campagne de responsabilisation

La campagne, qui concerne aussi bien le domaine maritime que l'eau douce, a pour but de sensibiliser le public à la nécessité de respecter les règles de sécurité et de prudence, tout en veillant aux écosystèmes et aux milieux naturels. Le Grenelle Environnement a en effet souligné l'importance de préserver la biodiversité et les milieux aquatiques. L'ignorance de certaines règles peut provoquer des perturbations des écosystèmes et des espèces qui les constituent.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation est de **prévenir les accidents, réduire le nombre d'opérations de sauvetage et les rendre plus efficaces, responsabiliser et éduquer les usagers aux comportements citoyens et responsables vis-à-vis de l'environnement.**



6 conseils simples pour assurer sa sécurité et respecter la mer

En mer ou en eau douce je respecte les règles de sécurité pour préserver ma vie et celle des autres.

- Pas de sortie sans avoir vérifié la météo



- Sur l'eau, je porte toujours mon gilet de sauvetage



- **Mon matériel est vérifié, je peux embarquer**



Le point de vue du **service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM)** :

Documents nautiques périmés...destination danger !

Quelques exemples :

- Mars 2007, un voilier s'échoue sur la langue de roches prolongeant la balise SE des Pourceaux (représentée sur la carte) : une famille évacuée, pas de blessé ;
- Juin 2007, une vedette percute de nuit la tourelle Pecorella (baie de Porto Vecchio) éteinte (Avarnav émis indiquant cette situation) : une vedette perdue, des passagers choqués.

Le point de vue de la **Fédération française de voile (FFV)** :

Naviguer en sécurité, c'est bien naviguer...

La sécurité est non seulement un réflexe individuel, mais aussi un acte de solidarité envers les autres. La préparation d'une navigation c'est un mélange d'obligations (armements du bateau) et de prévoyance. Ces qualités font la grandeur des gens de la mer.

*Avant de partir,
je consulte la météo, prévois ma zone de navigation
et préviens quelqu'un de mes intentions*

En habitable

Je procède à l'inventaire des matériels de sécurité (piles, fusées, extincteur, feu de retournement, pharmacie de bord...) et techniques (jumelles, GPS...)

*Une VHF mal chargée, c'est la détresse assurée !
Des gilets embarqués, des vies sauvées !
Un moteur révisé, des heures de gagnées !*

En voile légère

Je vérifie les pièces d'usures de mon embarcation (pied de mât, bouts, manilles...) et m'équipe en adéquation avec le temps de navigation (eau, nourriture, tenue...)

*Naviguer en zone surveillée, un gage de sécurité !
Des gilets adaptés, des vies sauvées !
Des pièces de remplacement, un gain de temps !*

Bien naviguer sur l'eau, c'est d'abord bien préparer son bateau.



En mer ou en eau douce je respecte les règles de sécurité pour préserver ma vie et celle des autres.

- A bord comme au port je trie mes déchets



Le point de vue d'Océanopolis :

« Les macrodéchets représentent un réel danger pour de nombreuses espèces marines. L'exemple le plus connu est celui de la tortue luth et du sac plastique. L'animal confond ce déchet flottant avec la méduse dont il se nourrit. Le nombre de tortues luth échouées avec des morceaux de sacs plastique dans l'estomac, a augmenté au cours des 20 dernières années et représente aujourd'hui près de 60 % des échouages. La même tendance est observée chez les mammifères marins mangeurs de céphalopodes (seiches, calmars, ...). L'étude réalisée par Océanopolis d'un estomac de cachalot échoué en Bretagne en 2005 a fait apparaître qu'il était rempli de déchets plastiques. »

- Les plages je les garde propres



- **A bord je préfère les éco-produits**



Le point de vue de **la Fondation Nicolas Hulot (FNH)** :

A bord de mon navire Fleur de Lampaul, je préfère les produits respectueux de l'environnement.

Voici quelques astuces qui me permettent de repérer les produits les moins nuisibles pour la planète :

- Je favorise les Eco-labels : la marque NF Environnement pour le marché français et l'Eco label européen pour le marché de l'Union européenne
- Je privilégie les produits concentrés et respecte les dosages appropriés notamment pour les produits d'entretien
- Je choisis des éco-recharges (notamment pour le savon)
- J'opte pour les produits biodégradables quand cela m'est possible
- Concernant l'alimentaire, je privilégie les produits locaux, de saison et je fais attention au suremballage.

Il existe aujourd'hui 50 catégories de produits ou services susceptibles d'être écolabellisés. A nous de faire les bons choix !

Le point de vue d'**Echo-Mer** :

« **Les produits nettoyants chimiques sont toxiques pour les poissons et les mammifères marins.** Les rejets toxiques dans la mer et les rivières entraînent une mortalité pour la faune et la flore. Les détergents et les produits ménagers polluent la mer, les lacs, et les rivières. Cette pollution est presque invisible à l'œil nu, cependant 95 % des cours d'eau sont pollués en France. Pour protéger la mer et les cours d'eau, il faut utiliser des nettoyants, savons et shampoings à la fois biologiques et biodégradables. »



- Des cartes postales reprenant le logo et les gestes de la campagne seront distribuées tout l'été sur les plages, dans les ports, dans les postes de secours...
- Un guide des loisirs nautiques sera également mis à la disposition du grand public.

Les principaux messages déclinés dans le guide des loisirs nautiques :

Sécurité :

- consulter systématiquement la météo avant d'effectuer une sortie ;
- porter en permanence un gilet de sauvetage ;
- vérifier le bon état du matériel ;
- se baigner dans des zones surveillées et réservées à la baignade ;
- respecter les règles de navigation
(en mer, vitesse limitée à 5 nœuds dans la zone des 300 mètres) ;
- apprendre à se localiser pour communiquer sa position le cas échéant ;
- surveiller ses enfants et s'assurer qu'ils portent une brassière de sauvetage ;
- être prudent et vigilant à l'approche des barrages, des dérivations et des déversoirs ;
- aborder la pratique d'une nouvelle activité en apprenant avec des enseignants diplômés ;
- pratiquer la navigation en emportant un moyen de communication (VHF ou téléphone).

Environnement :

- privilégiez le lavage à l'eau claire et au savon de Marseille pour laver vos embarcations et bannissez les produits toxiques ;
- ne jetez aucun débris par-dessus bord et trie vos déchets comme à la maison ;
- vidangez vos cuves d'eaux usées uniquement dans les emplacements prévus à cet effet au port ;
- choisissez, pour votre embarcation, des peintures anti-salissures avec le moins de cuivre et de pesticide ;
- naviguez avec prudence lorsque vous approchez de la faune et restez à distance ;
- choisissez une zone de mouillage qui ne se trouve pas dans une zone protégée ;
- nettoyez toutes les parties de votre bateau et tous les équipements en contact avec l'eau avant de quitter la zone de navigation ;
- respectez les tailles de captures minimales et les matériels autorisés.

- Un site internet dédié : www.japprendsamer.fr relaiera également les différents messages et présentera les actions des partenaires.
- **Temps fort de cette campagne, un colloque Mer** organisé conjointement par le ministère du développement durable et Catherine Chabaud, se tiendra le 11 juin à Lorient. Il rassemblera les professionnels de la construction nautique sur le thème de la prise en compte du développement durable dans la filière nautique.





Ministère de la Santé et des Sports
Secrétariat d'État aux Sports

95, avenue de France - 75650 Paris Cedex 13

Contact : Anne Mendras - 01 40 45 96 82 - www.jeunesse-sports.gouv.fr

Objectifs

- Procéder au contrôle réglementaire des établissements proposant des activités physiques ou sportives (diplômes, normes de sécurité et d'hygiène).
- Prévenir les accidents liés au sport (montagne, baignade, loisirs nautiques...).

Actions

- Approfondissement de la connaissance de l'accidentologie,
- sensibilisation des publics sportifs à la perception du risque et aux comportements appropriés en vue d'éviter les accidents.
- Incitation des fédérations sportives à intégrer dans leur plan de développement les enjeux de la nouvelle stratégie nationale de développement durable (2009-2012).
- Soutien aux fédérations et associations sportives qui conduisent des actions exemplaires ou innovantes en matière de développement durable et de préservation de l'environnement.

Peuvent bénéficier d'une aide :

- les actions de sensibilisation et de formation des acteurs sportifs au développement durable (pratiquants, cadres, dirigeants, spectateurs,...) ;
- les projets sportifs qui prennent en compte le développement durable dans l'organisation :
 - de manifestations (compétitives ou promotionnelles) éco-responsables et durables,
 - du déplacement des pratiquants et des responsables lors des activités régulières des associations ;
- les associations qui démontrent un effort en matière de réduction de gaz à effet de serre.





VNF, Voies navigables de France

175, rue Ludovic-Boutleux - BP 820- 62408 Béthune cedex
Tél. 03 21 63 24 24 - Fax 03 21 63 24 62

Contacts : Emmanuelle DORMOND - 01 44 89 65 10
Alexandra AUTRICQUE - 03 21 63 24 79

www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1991 et placé sous la tutelle du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, VNF a en charge la gestion, l'entretien et la modernisation de 6 700 km de fleuves, rivières et canaux et de 39 000 hectares de domaine public fluvial.

Pour remplir ses missions (gestion hydraulique, fiabilité du réseau navigable, libre circulation et développement de la navigation, valorisation du domaine public fluvial), Voies navigables de France s'appuie sur les compétences de ses 4 600 agents (de l'établissement, des services navigation et des directions départementales de l'équipement mis à disposition : ingénieurs, techniciens, commerciaux, comptables et gestionnaires) répartis dans 7 directions (inter)régionales et des délégations locales.

Objectifs

Placé au cœur des enjeux du XXI^e siècle, il est un acteur incontournable du développement durable et de la préservation du cadre de vie. L'établissement mène également une politique active de promotion du transport fluvial de marchandises, notamment à travers le projet de canal à grand gabarit Seine-Nord Europe, qui reliera d'ici 2015 le bassin parisien au nord de l'Europe.

Actions

Voies navigables de France valorise un patrimoine exceptionnel et une infrastructure polyvalente aux multiples usages. Ainsi il participe tout autant à l'alimentation en eau des populations, des terres agricoles et du secteur industriel qu'au développement du transport, du tourisme, des loisirs et des territoires traversés (plates-formes multimodales, activités touristiques).

Le transport fluvial de marchandises enregistre, depuis 10 ans, 33 % d'évolution de trafic avec, pour la seule année 2007, 7,54 milliards de t-km réalisées. Il consolide, année par année, auprès des chargeurs, sa position de mode alternatif à la route performant, tout en témoignant de ses qualités économiques et environnementales.





METEO FRANCE
1, quai Branly - 75340 Paris Cedex 07
www.meteofrance.com

Météo-France, vigie du temps 24h/24, est le service national de météorologie en métropole et en outre-mer.

La prise en compte de l'information météorologique et climatologique est devenue vitale pour les politiques publiques et les stratégies d'entreprises. C'est ainsi que les ingénieurs et chercheurs de Météo-France enrichissent les modèles, affinent les prévisions et les simulations afin que les meilleures réponses puissent être apportées aux besoins de la société et aux questions nouvelles posées par le changement climatique.

Objectif

Fournir quotidiennement des prévisions météorologiques les plus fiables possibles et alerter la population et les services de la sécurité civile de phénomènes dangereux.

Actions

Les ingénieurs, chercheurs et techniciens de Météo-France étudient l'atmosphère, le manteau neigeux et l'océan superficiel. Ils s'appuient sur le réseau d'observations le plus dense d'Europe (radars météorologiques à terre, navires équipés de stations de mesure, radiosondages en altitude, satellites...).

- Étude au quotidien du temps.
- Approfondissement de la connaissance de l'atmosphère et du climat.
- Recherche sur le changement climatique (contribution aux travaux du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).
- Mise à disposition de services et produits personnalisés à des clients publics et privés.





FIN (Fédération des industries nautiques)

Port de Javel Haut

75015 Paris

www.industriesnautiques.fr

Créée en 1964, la Fédération des industries nautiques est une organisation professionnelle qui compte plus de 750 adhérents, représentant plus de 80 % du chiffre d'affaires de la profession, regroupés en 8 métiers.

Objectif

Défendre, représenter et promouvoir l'ensemble des métiers qui participent au développement et à la pratique des activités nautiques françaises, sur le territoire national et à l'étranger.

Actions

- Événementiel et salons : la Fédération des industries nautiques est propriétaire des salons nautiques de Paris, de Cannes et de Maritima et patronne le Grand Pavois de La Rochelle. Elle anime et organise également des actions coordonnées, tels que des pavillons collectifs, afin de faciliter la présence de ses adhérents dans les salons nautiques internationaux de référence ou en plein essor. Elle est à l'origine de la Fête du nautisme (chaque année un week-end de mai) qui a pour ambition de mettre le nautisme à la portée de tous (www.fetedunautisme.com).
- Programme Bateau bleu : travaux destinés à intégrer la préoccupation environnementale tout au long du cycle de vie du bateau, tout en sensibilisant les plaisanciers à la nécessité d'adopter une attitude éco-responsable. Le programme intègre le Prix du bateau bleu (recherche et développement), Label bateau bleu (promotion des produits respectueux de l'environnement), Association pour la plaisance éco-responsable (bateaux en fin de vie)...
- Participation aux travaux du Comité pour le développement des capacités d'accueil de la plaisance (CODCAP), visant à aider les porteurs de projets à mettre en œuvre des solutions au manque de places de ports en France, dans le cadre de politiques volontaristes et respectueuses des ressources et des milieux.





LES SAUVETEURS EN MER
NSM (Société nationale de sauvetage en mer)

31, Cité d'Antin
75009 PARIS
www.snsnm.org

Depuis 1967, les Sauveteurs en mer sont regroupés au sein d'une association loi 1901 reconnue d'utilité publique : La Société nationale de sauvetage en mer, née de la fusion de deux sociétés centenaires : la Société centrale de sauvetage des naufragés (1865) et la Société des hospitaliers sauveteurs bretons (1873).

Objectif

Sauver les vies humaines en danger en mer et sur les côtes.

Organisation

- Le sauvetage des personnes en mer est gratuit, quel que soit le temps passé ; le sauvetage des biens donne par contre lieu au remboursement des frais engagés selon un barème approuvé par le ministère en charge des transports.
- Cette mission est coordonnée par les CROSS, centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage.
- La SNSM est composée de 7 000 sauveteurs bénévoles qui sont répartis en deux branches :
 - 6 300 sauveteurs permanents qui arment les 234 stations de sauvetage ;
 - 700 formateurs qui préparent, dans 30 centres de formation et d'intervention (CFI) environ 600 nageurs sauveteurs tous les ans.

Actions

- Les sauveteurs permanents sont des marins bénévoles courageux, dévoués et discrets, prêts à appareiller dans le quart d'heure qui suit l'alerte et qui affrontent les mers les plus dures en risquant parfois leur vie.
- Tous les étés, environ 1 300 nageurs sauveteurs de la SNSM surveillent, par ailleurs, 40 % des plages françaises. Ce personnel, formé dans les CFI de la SNSM, a passé avec succès un certain nombre de brevets d'État pour pouvoir être affecté à un poste de secours.
- Bilan 2008
 - 8 352 personnes secourues
 - 3 427 bateaux assistés
 - 571 vies sauvées d'une mort certaine
 - plus de 50 % des interventions de sauvetage en France métropolitaine, 81 % en dehors des heures ouvrables !
 - plus d'une plage française sur trois surveillées l'été par près de 1 300 nageurs-sauveteurs volontaires formés par la SNSM

Pour en savoir plus sur la SNSM, consulter le site : www.japprendsamer.fr





SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine)

13, rue du Chatellier - CS 92803 - 29228 BREST CEDEX 2

Tél. 02 98 22 05 73

www.shom.fr / www.shom.eu

Héritier du premier service hydrographique officiel au monde, le SHOM est, depuis mai 2007, un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du ministère de la défense.

Objectifs

Garantir la qualité et la disponibilité de l'information décrivant l'environnement physique maritime, côtier et océanique, en coordonnant son recueil, son archivage et sa diffusion pour satisfaire au moindre coût les besoins publics, militaires et civils.

Actions

- Le SHOM exerce les attributions de l'État en matière d'hydrographie générale au bénéfice de tous les usagers de la mer, en particulier pour assurer la sécurité de la navigation, conformément aux obligations internationales de la France.
- Dans ses domaines de compétence, le SHOM assure la satisfaction des besoins d'expertise et de soutien opérationnel de la défense en connaissance de l'environnement aéromaritime.
- Le SHOM soutient les politiques publiques maritimes et du littoral dans de multiples domaines :
 - contribution à l'action de l'État en mer ;
 - expertise en matière de délimitations et frontières maritimes ;
 - gestion des observations de marées et participation aux réseaux d'alerte pour la prévention des risques et catastrophes ;
 - contribution à la modélisation numérique de l'océan mondial (Mercator Océan) ;
 - mise à disposition des données géographiques maritimes de référence indispensables aux décideurs en charge de l'aménagement du littoral.

Pour en savoir plus sur le SHOM, consulter le site : www.japprendslamer.fr



Autres partenaires



ANEL (Association Nationale des Élus du Littoral)



APPA (Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique)



Conservatoire du littoral



CSNPSN
(Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques)



De Navigatio (Réseau EcoNav)



Echo-mer



FFPP (Fédération Française des Ports de Plaisance)



FFV (Fédération Française de Voile)



Autres partenaires



FNH (Fondation Nicolas Hulot)



FNPPSF
(Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France)



Golfe Clair



Institut Océanographique Paul Ricard



Longitude 181



Océanopolis



OSDD (Observatoire Sport et Développement Durable)



FPKM (Fédération de la Plaisance en Kayak en Mer)



Participe futur



Autres partenaires



Pavillon bleu
(Office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement
en Europe)



Surfrider Foundation



UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs)



Voile de Neptune

Voile de Neptune

Pour des renseignements détaillés sur ces organismes, rendez-vous sur le site :
www.japprendslamer.fr

